

Concours été 2021 « Mon Trait-Carré »

Afin de relancer les activités sur une note positive pour l'été prochain, la Société artistique de Charlesbourg propose à ses membres un concours en arts visuels sous le thème « Mon Trait-Carré ».

Ce concours sera ouvert à tous nos membres lesquels devront s'inscrire au plus tard le 30 janvier 2021 et devront présenter leur œuvre au plus tard le 31 mai 2021. Les participants verront leurs œuvres exposées durant l'été 2021 à la Galerie d'art Magella-Paradis.

L'exposition se tiendra du 24 juin au 15 août 2021. Évidemment la situation d'ouverture de la galerie dépendra de la situation conséquente à la pandémie, si les conditions sanitaires et les consignes de la Santé publique permettent la reprise de nos activités.

Le concours et l'exposition

Les œuvres devront obligatoirement référer au Trait-Carré soit dans son aspect actuel ou historique.

Le Trait-Carré est un exemple unique en Amérique du Nord en raison de cette empreinte initiale qui structure le paysage, il impressionne aussi par la qualité et la diversité de son architecture ancienne.

La visite du Trait-Carré permet de retracer l'évolution de l'habitat rural québécois à travers les différents styles architecturaux qui s'y trouvent. Les sujets sont multiples et sont à la discrétion de l'artiste.

Les œuvres seront présentées lors de notre prochaine exposition à l'été 2021 et des prix seront attribués parmi les artistes participants.

Ce projet s'inscrit dans une démarche initiée en collaboration avec le Moulin des Jésuites qui propose pour sa part un concours de photographie pour l'été prochain.

Détails techniques

- **Dates d'inscription** : 30 janvier au 31 mai 2021
- **Les intéressés.es pourront s'inscrire dès le 30 janvier.** Nous demandons vos coordonnées personnelles : nom, adresse, numéro de téléphone, adresse-courriel, numéro de la carte de membre, technique privilégiée, titre et dimensions de l'œuvre, prix.
- Vous pouvez transmettre votre inscription en tout temps par courriel à info@societeartistiquedecharlesbourg.com
- **Œuvre** : Une œuvre de format maximal 24"x 36". Les œuvres doivent être encadrées ou pour les toiles galerie, les côtés du tableau peint.
- **Cartes et Curriculum vitae** : *Nous espérons pouvoir offrir les cartes de souhaits et cartes professionnelles des artistes dont les œuvres seront exposées. Et un accès sera possible au cahier des curriculum vitae.*
- **Vernissage** : *Nous espérons également vous accueillir pour un agréable vernissage le 24 juin, moment où seront dévoilés les gagnants du concours.*

Espérons que nous pourrons faire un retour vers une vie plus normale dans un avenir pas trop loin! Il est évident que les conditions de visite respecteraient les règles d'hygiène ainsi que la distanciation physique.

Et que les membres de la Société artistique de Charlesbourg pourront montrer les diverses facettes de leurs talents.

Au plaisir de vous rencontrer si les conditions de vie nous le permettent,

*Diane Leclerc, directrice
Galerie d'art Magella-Paradis*